



# Commune de ROMBIES - et - MARCHIPONT

## COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 18 novembre 2014

### FINANCES

- Après délibération, le Conseil a donné son accord pour transférer à Noréade (Régie SIDENSIAN) la compétence « **Défense Extérieure contre l'Incendie** ». Le Syndicat assurera la création, l'aménagement des points d'eau nécessaires à l'alimentation en eau des services d'incendie et de secours. Coût annuel : 3 € par habitant.
- Une **indemnité annuelle de conseil** de 444,83 € va être versée au Trésorier de la commune.
- Le Conseil a fixé les nouveaux **tarifs de locations** des salles et équipements communaux applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

#### **Salle de la Mairie :**

pour les Rombinois : **190 €** (week-end ou jours fériés) 130 € (hors week-end)  
pour les extérieurs : 290 € (week-end ou jours fériés) 200 € (hors week-end)

#### **Salle polyvalente :**

pour les Rombinois : **290 €** (week-end ou jours fériés) 180 € (hors week-end)  
pour les extérieurs : 500 € (week-end ou jours fériés) 300 € (hors week-end)

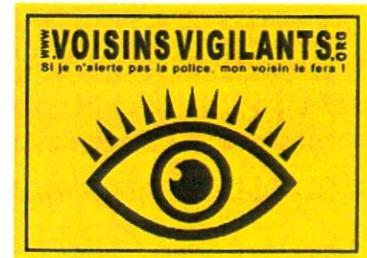
**Chapiteau 12 m x 5 m** (montage et démontage compris) : **180 €** (non loué aux extérieurs)

**Tables : 2 €** par table (*caution 50 €*)    **Sièges : 1 €** pour 10 chaises ou 2 bancs (*caution 50 €*)

- Comme les années précédentes, une **prime de fin d'année**, proportionnelle au temps de travail, sera accordée au personnel municipal non-titulaire.
- Le Conseil a décidé de reconduire le contrat avec la Société S.N.E.F. de Valenciennes pour l'installation et le démontage des **illuminations de Noël** au même coût qu'en 2013 : **4 000 €**.
- A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, les **abris de jardin** de moins de 10 m<sup>2</sup> et les **serres** ne seront plus soumis à la **Taxe d'Aménagement**, mais les déclarations préalables des travaux sont maintenues.

### SECURITE

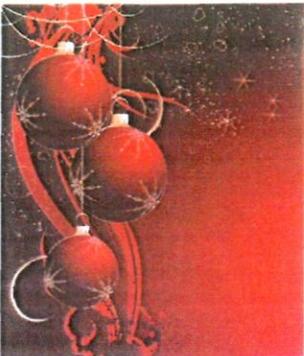
● Quelques cambrioleurs ont encore sévi dans notre village ces dernières semaines. Les panneaux « **Voisins Vigilants** » vont être installés au plus tôt aux entrées de la commune, après accord du Conseil Général. Vous pouvez toujours vous inscrire comme Voisin Vigilant auprès de la Mairie : envoyez vos coordonnées (nom, prénom, adresse, courriel et numéros de téléphone) par mail à [mairie.rombies@orange.fr](mailto:mairie.rombies@orange.fr).



● L'**alarme de l'école** a été enflammée intentionnellement pendant un week-end. Mise hors d'usage, le système de sécurité a dû être réparé par l'entreprise Modern Sécurité. *Coût des travaux : 645 €*. L'implantation d'une caméra de vidéo-surveillance est à l'étude. En attendant, Monsieur le Maire a déposé une **plainte auprès de la Gendarmerie**. Jusqu'à nouvel ordre, un **arrêté municipal** interdit de s'installer sous le préau extérieur de l'école en dehors des horaires scolaires. Devant la répétition de telles dégradations, des **poursuites** seront **engagées contre les auteurs**, avec paiement du montant des dégâts.

### ACTIVITES PERISCOLAIRES

- ♦ Avec une expérience de quelques mois dans la gestion des Temps d'Activités Périscolaires, il apparaît que plus de souplesse serait nécessaire. Une **concertation entre les élus et les parents** qui le souhaitent sera organisée en décembre pour préparer la rentrée de janvier.
- ♦ Les activités proposées aux écoliers en dehors de l'école de **15 h 45 à 16 h 45** peuvent être diverses et variées. Si vous avez des capacités dans un domaine particulier, des talents à transmettre, même une heure par semaine, vous êtes les bienvenus ! Prenez contact avec la Mairie. Merci pour le bien de vos enfants.



## AGENDA DE NOËL

- Vendredi 21 novembre à 15 heures :  
**Spectacle pour les petits** (salle polyvalente)
- Vendredi 28 novembre à 15 heures :  
**Spectacle pour les grands** (salle polyvalente)
- Vendredi 12 décembre à 17 heures :  
**Venue du Père Noël** au chalet de Noël (salle polyvalente)  
pour tous les enfants du village de 2 à 11 ans
- Chants des écoliers**
- Distribution de friandises** par la Municipalité
- Marché de Noël** des parents d'élèves et de l'Amicale
- A partir de 18 heures : **Restauration** (sur réservation)  
sur place ou à emporter.



Venez nombreux

En Mairie ou à l'école

Vendredi 28 et  
samedi 29 novembre :

**La Banque  
Alimentaire du Nord  
collecte des produits  
alimentaires non**

**périssables**

afin d'aider les plus  
démunis de notre  
département.

(riz - légumes - conserves  
de poisson et de viande -  
farines - aliments pour  
enfants - cassoulet -  
raviolis - conserves de  
légumes - huile - pâtes -  
sucre - café - chocolat).  
Chèques à l'ordre de la  
Banque Alimentaire du  
Nord.

**Soyez généreux.**

❖ Un nouveau voyage d'une **journée au Salon de l'Agriculture** est programmé pour le **22 février 2015**. Les Rombinois intéressés sont invités à s'inscrire en Mairie au plus tôt. Prix : 30 €.

❖ Une **session de Secourisme** en vue de la préparation au diplôme P.S.C.1 (Prévention Secours Civique) est organisée à Rombies le **samedi 31 janvier 2015** de 8 h à 17 h. Prix de la formation : 55 €. La Municipalité prend en charge 20 € pour les Rombinois de moins de 18 ans et les chômeurs.

Grâce aux membres de l'Association R&M.com,  
**le Site Internet officiel de notre commune est ouvert !!**

Même s'il est encore incomplet, il va évoluer constamment et s'enrichir.  
Allez le voir et si vous voulez réagir, contactez-nous.

<http://www.rombiesetmarchipont.com>

Une réunion de formation aura lieu en décembre pour les membres des Associations et pour ceux qui voudraient apporter leur contribution à l'enrichissement du site.

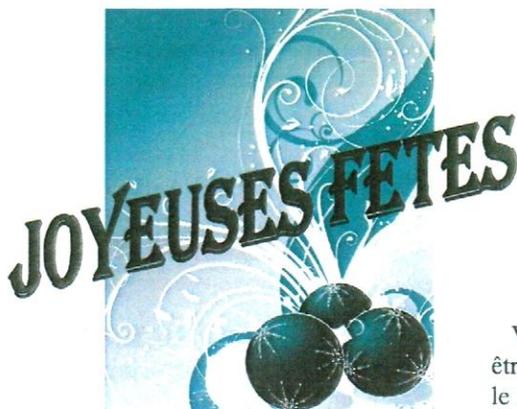
## DIVERS

▪ Le projet de **piste cyclable entre Jenlain et Quarouble** via Rombies a été retenu dans le cadre du Contrat de Territoire du Conseil Général. Bonne nouvelle, une première réunion vient de se tenir avec les agriculteurs pour étudier l'emprise nécessaire le long de la Départementale 50.

▪ Des **plantations complémentaires** vont être réalisées à l'angle de la Route de Marchipont et de la Rue Saint Roch pour couvrir les talus. Les devis sont en cours.



▪ **Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales en vue des scrutins de 2015 ! Dernier délai : 31 décembre 2014 !** Munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



**La cérémonie des Vœux  
de la Municipalité à la population rombinoise  
aura lieu le  
Dimanche 11 janvier 2015 à 11 heures  
à la salle polyvalente.**

♦  
**Bilan de l'année écoulée par le maire  
Accueil des nouveaux habitants - Animation - Réception**

Vu par nous, Maire de Rombies-et-Marchipont, pour être affiché et pour être diffusé auprès de la population le 25 novembre 2014.

Le Maire, Guy HUART

